

Conseil de Faculté

Réunion du 13 juillet 2018

Présents : CALDELARI Isabelle, CAVARELLI Jean, DARBON Pascal, DE MONTIGNY Jacky, DIMITROVA Maria, DUCHENE Anne-Marie, DUDKA Pauline, FOURNEL Sylvie, GROS Frédéric, HOVHANNISYAN Volodya, INQUIMBERT Perrine, KEYSER Christine, KHALILI Shirin, LECLERC Vincent, NOIR Sandra, PFEFFER Sébastien, PÜTZ Joern, RAISON Sylvie, RYCKELYNCK Michaël, SCHMIT Anne-Catherine, SPEHNER Catherine, TOTH Petra, VEINANTE Pierre.

Excusés : BELGUISE Pascale, FRIANT Sylvie, FRITSCH-NOIRARD Valérie, GAGLIARDI Dominique (procuration à PFEFFER Sébastien), GASSERT Guillaume (procuration à SPEHNER Catherine), GIÈRE Clémence (procuration à HOVHANNISYAN Volodya), JOSSINET Fabrice, KHOCHNEVISS Emilien (procuration à HOVHANNISYAN Volodya), LABOLLE François, SCHACHERER Joseph (procuration à PFEFFER Sébastien), YANUSHKO Darya (procuration à HOVHANNISYAN Volodya).

Absents : ACKERMANN Laurine, FERNANDEZ Maude, FLORENTZ Catherine, FOUCHARD Nina, GAUER François, HAAN-ARCHIPOFF Gisèle, LARMET Yves, LEHMANN Solène, LIBERPRE Victor, POTIER Serge, WERLE Jules.

Jacky de Montigny ouvre la séance à 10h30.

I. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil de Faculté

Le compte-rendu du Conseil de Faculté du 30 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

II. Informations générales

Dialogue de gestion 2019

Le dialogue de gestion de la Faculté a eu lieu le 12/07/18.

L'enjeu de cet échange est :

- De permettre une rencontre entre l'équipe de direction de la Faculté et la direction de l'Unistra
- De faire état de la campagne emplois pour les années à venir, des projets spécifiques d'investissement, de travaux...

L'excellente gestion financière de la Faculté a été soulignée par la Direction des Finances.

Des demandes spécifiques concernant l'amélioration de l'accueil de nos étudiants ont été faites : la réfection de l'amphithéâtre Maresquelle, l'acquisition de matériel pour la mise en fonctionnement de l'IPCB (les TP actuellement réalisées à l'Institut de botanique s'y poursuivront jusqu'en mai 2019, en revanche ceux de biochimie débiteront à l'IPCB dès novembre 2018 et ceux de physiologie animale dès janvier 2019).

Jacky de Montigny tient à souligner qu'il est primordial de maintenir la cohésion de l'ensemble de l'équipe pédagogique de la Faculté et qu'une demande de financement pour un nouveau séminaire pédagogique sur l'évaluation des compétences et l'insertion professionnelle a été faite en ce sens.

Le projet Idex déposé par Vincent Leclerc concerne certains de ces aspects et pourrait être un complément de financement.

Ce séminaire sera ouvert à l'ensemble des enseignants-chercheurs et se tiendra à l'extérieur de Strasbourg pour une meilleure mobilisation.

Réunion de soutenabilité de l'offre de formation 2018-2022

La réunion de soutenabilité avec la vice-présidence formation a eu lieu et les efforts fournis pour la construction de notre offre ainsi que l'innovation apportée ont été clairement soulignés. Cela montre une fois de plus la cohésion de l'ensemble des équipes de la Faculté tant pédagogique qu'administrative Faculté.

Parcoursup

Le baccalauréat étant passé et les résultats publiés, tous les candidats qui n'ont pas obtenu leur baccalauréat ont été retiré automatiquement du logiciel.

A ce jour, on décompte 55 dossiers « en attente », dont 52 « oui si ». Le nombre d'étudiants « oui si » ne dépassera certainement pas la centaine pour l'année 2018/2019.

Pour mémoire, la capacité d'accueil en L1 a été fixé à 700 nouveaux arrivants et 85 redoublants soit un total de 785 étudiants, nombre similaire à l'an dernier.

553 candidats ont acceptés définitivement de venir en Sciences de la Vie, 142 ont acceptés mais sont encore en attente de réponse d'autres formations, 24 ne se sont pas encore prononcés.

Jacky de Montigny rappelle que nous restons pour l'instant une filière en tension puisque la liste d'attente court toujours.

Anne-Catherine Schmitt demande en quoi consiste le renforcement disciplinaire prévu pour les « oui si ».

A ce sujet, certains points ont d'ores et déjà été acquis au niveau de la vice-présidence formation et de la Faculté :

- La mise en place d'enseignants-référents : pour le suivi des étudiants, avec des rencontres régulières. Le cadre sera à définir à la rentrée car en ce qui concerne la Faculté ces entretiens seront obligatoires puisque inclus dans l'UE MTU
- Un renforcement via MTU, en lien avec l'IDIP. Avec l'évaluation continue intégrale, l'enseignant-référent peut suivre l'évolution des résultats et préparer une remédiation pour le deuxième semestre
- L'UE de biologie sera organisée de manière à permettre un accompagnement plus personnalisé des étudiants « oui si »

E-Candidat

3600 dossiers ont été analysés (candidatures campus France, master et L2/L3). La procédure suit son cours, Florence Dillenseger et Sabri Souak sont les interlocuteurs privilégiés.

Les listes de candidats retenus devront être remontées pour le 5 septembre et jusqu'au 10 octobre la Rectrice se chargera ensuite d'intégrer des étudiants dans les parcours où des places seront restées vacantes.

Il est à noter que de nombreux recours gracieux ont été formulés cette année par les étudiants.

III. Investissements pédagogiques

Le budget initial de la Faculté prévoit une ligne relative à l'investissement pédagogique : 30 000€ pour 2018. Il s'agit d'une marge de manœuvre pour payer de grosses réparations ou subvenir à un besoin qu'une discipline ne peut assumer.

Le reste de la réserve enseignement sert à payer les conférences de master, les comités de sélection... Cette année la réserve enseignement a été particulièrement utilisée ce qui conduit à réduire la part allouée à l'investissement pédagogique à 25 000€.

Chaque responsable de discipline consulte son équipe et fait remonter ses besoins (devis à l'appui), en les priorisant. Ces derniers sont analysés en commission enseignement. Les disciplines mieux dotées financièrement participent à l'effort collectif. Pour 2018, 89 000€ de besoins ont été recensés au total.

Le calendrier comptable prévoit qu'il ne sera plus possible de passer de commandes à compter du mois de novembre. Par conséquent, la Faculté reprendra la main sur l'ensemble des lignes budgétaires le 24 septembre afin d'avoir la meilleure capacité de dépense possible. Cela permet de faire un bilan afin i) de poursuivre les dépenses de fonctionnement courant, ii) de prévoir de nouveaux investissements, iii) d'avoir un taux d'exécution des dépenses proche de 100% en novembre. Certaines dépenses d'investissement vont donc être fléchées dès maintenant pour pouvoir commander efficacement entre septembre et novembre.

L'organisation des comités de sélection est revenue à 6000€ cette année. Cette somme nous sera remboursée en novembre, il nous faudra donc passer nos commandes très rapidement pour rester dans les délais.

Jacky de Montigny procède à l'analyse des demandes de chaque discipline.

Une remarque particulière est faite par les enseignants au sujet de la plateforme de biologie : s'agissant d'une plateforme mutualisée, ils souhaiteraient être associés au choix des investissements proposés au nom de la plateforme en conseil de Faculté. Cela permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur le matériel disponible.

↳ Le tableau récapitulatif des différents investissements pédagogiques prévoit in fine un total d'environ 30 000€ d'investissement, 6500€ financés par les disciplines et 23 400€ financés par la réserve enseignement. Cette répartition est validée à l'unanimité par les membres du conseil.

IV. Référentiel

Pour l'année 2017-2018, 1210 heures (HeTD) de référentiel sont à répartir et ont été fléchées de la manière suivante :

- 612h pour les responsabilités liées au pilotage de formation (L1/L2)
- 376h pour les responsabilités pédagogiques et d'encadrement
- 222h pour l'encadrement en M2

La dotation « grands amphis » est en cours de détermination, en lien étroit avec le service de scolarité (elle est notamment basée sur les examens en amphitheâtre entraînant une correction supérieure à 100 copies).

Jacky de Montigny présente le tableau de répartition de ces heures référentiel : 1156h sur les 1210 sont réparties. Le reliquat sera notamment utilisé pour la responsabilité de vice-doyen (non prévue par le référentiel), les enseignants-référents en L1 et la dotation « grands amphis ».

V. Convention

La Faculté souhaite établir un accord de coopération internationale pour la mise en oeuvre d'un programme d'échange avec l'Université Fédérale de Minas Gerais, à Belo Horizonte au Brésil. Ce programme prévoit notamment l'échange de 2 étudiants et 2 enseignants-chercheurs maximum par an.

Le Doyen soumet la convention au vote

↳ Convention adoptée à l'unanimité

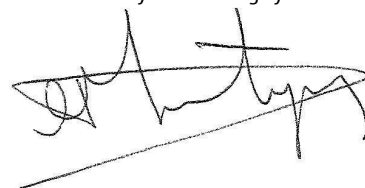
La séance est levée à 12h.

Pauline Dudka



Secrétaire de séance

Jacky de Montigny



Doyen